

## Préparation de la réunion publique du 31 août 2019

### **INTRODUCTION :**

#### **Remerciements**

Je vous remercie de votre présence ce qui démontre votre intérêt et votre attachement à la commune.

J'excuse l'absence de Monsieur Gérard Capblanquet et des élus qui travaillent et ne peuvent donc pas être présents. Je remercie la présence de Madame Sandrine BAYLAC, conseillère départementale.

**C'est ici l'occasion de faire un point à fin mandat. L'objectif n'est pas de faire de l'autosatisfaction mais bien un bilan, par rapport à notre profession de foi, des réalisations et des non-réalisations.** Je profite de ce moment pour remercier l'ensemble des habitants bénévoles qui œuvre au sein des associations pour faire vivre notre village. Et saluer également, en leur souhaitant la bienvenue, les nouveaux habitants de Poucharramet dont certains sont présents aujourd'hui.

**Au préalable, je rappelle qu'en début de mandat, le contexte budgétaire très difficile nous contraignait à reporter le paiement des factures sur l'exercice suivant. Nous avons été amenés à travailler au préalable au redressement des finances locales et aujourd'hui nous avons retrouvé des marges de manœuvre et pouvons financer des travaux. L'audit financier à l'ATD nous permet aujourd'hui d'avoir une vision de notre capacité d'investissement tout en restant vigilant sur les dépenses de fonctionnement.**

Dans notre profession de foi nous avons souhaité maîtriser le développement de la population tout en maintenant l'attractivité du village.

Environ 900 habitants aujourd'hui (867 habitants en 2016)

PLU : modification loi ALLUR en 2015

L'attrait du village a permis également de finaliser les projets urbanistiques communaux raisonnés (lotissements, terrains Broucassa) ce qui a permis de mener plus sereinement la réalisation de projets.

Soutien aux commerces (aide à l'installation d'une épicerie dans un local communal - loyer modéré - pas d'augmentation depuis le début du mandat pour l'ensemble des commerces)

L'école (objectif de notre profession de foi), La commune souhaite conserver la compétence école qui permet d'en garder la maîtrise.

L'attractivité de la commune a permis de maintenir les effectifs et de réouvrir une 5<sup>ème</sup> classe en 2017. Sans l'arrivée des nouveaux habitants, nous aurions sûrement dû fermer la quatrième classe.

Bien sûr, cette 5<sup>ème</sup> classe a nécessité des travaux : création de toilettes à l'étage, réfection de la nouvelle salle de classe qui était utilisée comme salle de motricité et agrandissement du dortoir. Pour le bien vivre de nos enfants à l'école, et dans l'obligation de proposer une salle d'évolution, dite motricité, il n'était plus possible d'utiliser la salle polyvalente de la Commanderie pour le bien-être des enfants, compte tenu de la distance école-commanderie. Ce qui nous a conduit à réfléchir à un projet de création de salle adaptée au sein de l'école.

Nous en profitons pour rendre le bureau de direction plus accessible en rez-de-chaussée pour les parents.

Aujourd'hui, nous avons obtenu un permis de construire pour la réalisation de ces travaux qui vont débuter prochainement. Les entreprises qui vont intervenir sont choisies.

Nous avons obtenu des subventions de l'état et du Conseil Départemental, je les en remercie et nous attendons une subvention de la CAF.

Simultanément, pendant les vacances de la Toussaint, la clôture de la cour de l'école côté place des Marronniers sera réalisée en se rapprochant le plus possible de celle qui existait anciennement (briques foraines – ferronnerie).

Lors de la dernière réunion publique, nous avons relaté les travaux de réfection de cette cour.

Travaux supplémentaires réalisés à l'école : mise en place d'une alarme PPMS à l'école (anti-attentat). En fait, à l'école nous avons trois types d'alarme : incendie, anti-intrusion, PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)).

En ce qui concerne la restauration scolaire, que l'on nous envie, nous maintenons le « fait maison » et l'améliorons avec un partenariat avec des maraichers bio de Poucharramet et les commerces de la commune. Des réunions sont organisées avec le personnel, les élus et des acteurs locaux pour développer ce projet.

A compter du 1er janvier 2022, La loi EGalim instaure l'obligation de servir des repas qui comprennent une part au moins égale à 50% de produits bénéficiant de labels ou issus des circuits courts et au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Nous n'avons pas attendu la loi pour mettre en œuvre et lancer cette démarche.

En ce début d'année scolaire, nous allons moderniser la gestion de la cantine en nous équipant d'un logiciel de gestion de la facturation des repas. Nous informerons les parents sur l'utilisation de ce nouvel outil.

Régulièrement des contrôles sanitaires sont réalisés par la direction départementale de la protection des populations (DDPP) et l'agence régionale de santé (ARS - qualité de l'eau)

La compétence périscolaire a été transférée à la Communauté de Communes lors de ce mandat. Le gestionnaire reste la MJC de Rieumes. Les élus, le personnel communal, les animateurs de la MJC et les responsables Enfance Jeunesse de la CG ont travaillé tous ensemble sur le projet autonomie à la cantine. Ce projet est un projet pilote pour la Communauté de Communes qui vise à rendre plus autonome, plus responsable les enfants et permet une organisation du travail plus rationnelle.

Les autres réalisations et projets qui rendent également notre village attractif et plus sûr :

Sécurisation du village (chicanes, village à 30), projet qui aujourd'hui n'est pas terminé car il reste à mettre en place des panneaux signalétiques.

Dans le même esprit, les marronniers de la place de l'église ont 130 ans. Il nous a semblé important de lancer une expertise sur l'ensemble des arbres avec l'aide de l'ONF. Un diagnostic a été réalisé (consultable sur notre site internet) et nous a conduit cette année à abattre six arbres et à continuer de surveiller l'ensemble.

En bordure de cette place, un parking a été créé ayant pour but de supprimer le stationnement sous les marronniers afin de les préserver. En collaboration avec Arbres et Paysages d'Autan, une plantation d'arbres sera effectuée sur la place de l'église et le nouveau parking.

De même, chemin de la rivière, les peupliers plantés en 1989 étaient arrivés à maturité. Ils ont été vendus sur pied. Le rognage des souches et le nettoyage du terrain vont être effectués. Une replantation est prévue en décembre 2019.

Durant ce mandat, en collaboration et à la demande de l'ONF, nous avons programmé un entretien du bois BEZIAU. Aujourd'hui, nous investissons sur des zones à reboiser. L'équipe technique a également en charge l'entretien des sentiers dans le bois et doit malheureusement régulièrement travailler à enlever les dépôts sauvages, également beaucoup de manque de civisme au niveau des conteneurs verres.

Bien sûr, nous sommes très vigilants, habitants comme élus, et cherchons les fautifs grâce aux indices laissés. Quatre contrevenants ont été priés de nettoyer.

Nous sommes tous concernés par ces mauvais comportements.

J'en profite pour vous parler des travaux réalisés en régie par les agents techniques. L'agent technique assure régulièrement l'entretien de la station d'épuration en effectuant un dégrillage journalier. Les bassins étaient pollués par des mauvaises herbes (liserons) ce qui a nécessité un travail de désherbage et une replantation de roseaux dans le bassin du bas. Ce travail important a nécessité l'appui d'un second agent temporairement.

Face au temps demandé pour l'entretien du village, le conseil municipal a souhaité mettre en place un contrat annuel d'entretien du cimetière avec une société. Aujourd'hui, ce choix semble judicieux.

Isolation des combles de la mairie après réfection de la toiture par suite de la tornade du 13/08/2015 et réfection des salles à l'étage (sol, plafond, isolation par le sol) qui a permis un transfert de la salle du conseil.

Les ateliers techniques du Broucassa ont été aménagés (création d'un bureau et de sanitaires, douche-wc).

Le bâtiment photovoltaïque : création de box pour les associations après mise en place d'un bardage côté sud et d'un portail, électrification en cours. Nous avons également mis à disposition ce bâtiment pour l'association pétanque (qui a aménagé des terrains) et pour les Archers du Saves.

Pour continuer dans le photovoltaïque, le projet VALOREM, la ferme photovoltaïque au lieu-dit Couloume, dont j'avais parlé lors de la dernière réunion publique, est toujours d'actualité et nous travaillons activement à sa mise en œuvre.

Pour continuer dans les actions de diminution des dépenses énergétiques, l'ensemble des radiateurs qui étaient obsolètes à la médiathèque ont été changés.

Nous avons également lancé la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public par l'utilisation de LED sur tous les candélabres du centre-bourg en collaboration avec le

SDEHG (syndicat d'électricité). L'investissement est auto-financé par les économies d'énergie sur 10 ans.

Pour information, les deux nouveaux lotissements sont équipés de candélabres français avec LED. Ils ont été imaginés par un designer, vous remarquerez une feuille de vigne intégrée dans la structure. Faites un petit tour aux lotissements et arrêtez-vous à l'espace détente que la commune a équipé.

Depuis deux ans déjà, le conseil municipal a voté l'extinction de l'éclairage public de 1 heure à 5 heures et des horloges astronomiques ont été mises en place.

Pour rester dans le centre-bourg, des armoires ADSL (support de la fibre pour internet) ont été installées en 2015. Aujourd'hui, le groupe CIRCET a été chargé par le Département à travers un syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Numérique, du déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné sur toute la commune à l'horizon 2021. Un dossier est consultable en mairie. La fibre a été mise en place dernièrement rue Aymeric de Murel.

Devant le coût prohibitif des forfaits téléphoniques des bâtiments communaux et l'inaction du prestataire face à nos demandes, le choix a été fait de changer de fournisseur afin de diminuer les coûts de téléphone et internet.

La société LRG située dans le secteur a été choisie et nous a proposé une solution mieux adaptée aux besoins et moins onéreuse.

Nous ne pouvons pas parler de l'attractivité de notre village sans parler de la vie associative, culturelle et sportive, reconnue bien au-delà de notre territoire. Nous tenons à remercier l'ensemble des associations poucharrametoises pour leur engagement et leur dynamisme. D'ailleurs, cette année ils organisent un forum des associations le 8 septembre.

Un moment festif important, que nous avons plaisir à partager avec les habitants, est la fête locale, qui cette année encore a été une réussite. Merci aux conseillers et aux bénévoles qui permettent de la maintenir chaque année. Un comité des fêtes serait le bienvenu. Des cérémonies du souvenir sont régulièrement organisées au monument aux morts avec l'amicale des anciens combattants.

Cette année a été lancée une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine avec l'aide de l'ASEP (Association de Sauvegarde de l'Eglise de Poucharramet) afin de financer les travaux de rénovation de l'église. Un avis favorable de la DRAC a été émis pour le permis de construire. Nous aurons une subvention de l'Etat à hauteur de 45% du montant des travaux pour la 1<sup>ère</sup> tranche et nous attendons une réponse de la Région qui devrait être favorable. Pour rappel les communes ont la charge de l'entretien des églises. J'ai le plaisir de vous informer que l'ASEP organise lors de la journée du Patrimoine, le 22 septembre, un événement important pour communiquer sur cette souscription, sachant que l'ensemble des bénéficiaires iront au profit de la souscription. Je tiens à remercier l'ASEP pour cette aide et sa participation active pour notre église, qui a fait l'objet d'une dépeignonnisation tout comme l'ensemble des bâtiments communaux. Aujourd'hui, il y a moins de pigeons mais malheureusement c'est un problème sans fin avec des solutions qui ont des limites.

Reste, dans le cadre des obligations de mise en accessibilité des ERP (établissement recevant du public) les travaux programmés de la mairie et de la médiathèque avec la

mise en place d'élévateurs. En ce qui concerne la mairie, nous avons l'accord de la commission d'accessibilité et sécurité. Un appel d'offre va être lancé prochainement pour les travaux à la médiathèque.

Je vous invite à consulter notre site internet ([poucharramet.fr](http://poucharramet.fr)), ouvert depuis 2015, afin d'être informé régulièrement des événements sur la commune.

Toutes ces actions ponctuelles et souvent au quotidien sont permises avec l'appui du personnel communal. Pendant ce mandat, 6 agents sont partis à la retraite et deux agents ont mutés dans d'autres collectivités. Nous avons profité de ces départs pour optimiser la masse salariale afin de diminuer les coûts de personnel. Huit agents communaux et deux agents intercommunaux travaillent sur la commune, soit 7 équivalents temps plein.

Vos élus sont vigilants quant à la gestion du personnel, sans remettre en question la qualité du service. Nous devons penser à l'équilibre financier de notre commune. Nous restons à l'écoute des agents pour permettre une bonne cohésion d'équipe, une amélioration des services et enfin, garantir le bien-être au travail.

Certaines de vos attentes que j'entends relèvent des compétences transférées à la Communauté de Communes. Pour exemple, l'entretien de la voirie (nids de poules, fauchage, entretien des fossés,...).

Nous travaillons avec la Communauté de Communes afin de garantir la bonne exécution de ces travaux. Cette année, la rénovation du parking de la Commanderie et du chemin de Lannes sont programmés. Nous œuvrons pour que cela soit fait mais malheureusement nous n'en sommes pas totalement maîtres.

Nos actions sont nombreuses et variées. Elles portent sur bien des aspects : administratifs, environnementaux, sociaux.

Nous espérons qu'elles facilitent votre quotidien et rendent la vie dans notre commune plus agréable.

Nous avons choisi d'être à votre service, partenaires d'un mieux-vivre ensemble. C'est là tout notre plaisir et toute notre ambition.

Quelques dépliants sont à votre disposition sur une table.

Nous vous remercions, et nous sommes prêts à répondre à vos questions.